



Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Compte rendu de la réunion du 12 décembre 2025 à 14h00 :

Etaient présents à la réunion :

Madame Bernadette PANIZZI, représentante de l'organisme gestionnaire

Madame Patricia DIDIER, famille titulaire

Monsieur François SCHOESER, famille suppléante

Monsieur François BONNET, Directeur

Madame Audrey HASLAUER, secrétaire médico-sociale

Madame Martine CHRISTOPHE, salariée suppléante

Madame Jessica JACQUES Infirmière de coordination

Excusés :

Monsieur Hubert LEFEVRE, Vice-Président et résident titulaire

Madame Arlette CHAPOULIE, résidente suppléante

Madame Isabelle GRAEFF, salariée titulaire

Ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu de la réunion du 5 novembre 2025
2. Présentation de Madame Jessica JACQUES Infirmière de coordination
3. Recrutement médecin de coordination
4. Evaluation externe
5. Horaire de pause
6. Convention des professionnels libéraux
7. Tisanerie et admission d'un nouveau résident
8. Verrière du hall
9. Validation de l'organigramme
10. Questions diverses



La séance est ouverte à 14h00.

1. Le compte-rendu de la réunion du 5 novembre 2025 a été diffusé et est validé à l'unanimité par les membres du Conseil de la Vie Sociale.
2. Le Directeur, Monsieur François BONNET, se présente et indique que sa présence dans la structure prendra fin à la fin du mois de mai 2026. Il informe ensuite de l'arrivée, au 1er décembre, de Madame Jessica JACQUES en tant qu'infirmière de coordination.
À la suite de cette présentation, Madame Jessica JACQUES prend la parole. Elle se présente à son tour et précise qu'elle exerce également en EHPAD, qu'elle connaît donc bien ce milieu professionnel. Elle indique que l'établissement dont elle provient est situé à Phalsbourg.
3. Le Directeur Monsieur François BONNET précise que, dans le cadre du recrutement d'un médecin coordonnateur pour la structure, un médecin initialement prévu a finalement changé d'avis. Actuellement, la structure dispose d'un contrat avec le Dr Gaber, médecin coordonnateur intervenant en télécommunication via une plateforme. La distance ne pose aucune difficulté pour la prise en charge, le Dr Gaber respectant l'ensemble des neuf missions du médecin coordonnateur.
4. Monsieur François BONNET informe que l'évaluation externe de la structure, initialement prévue en 2026, est reportée et aura lieu à la fin de l'année 2027.
5. Madame Jessica JACQUES Infirmière de Coordination, informe qu'à la demande des familles, l'horaire de pause sera décalé dans les étages. Une personne restera toujours présente afin d'assurer la continuité des soins.
6. Monsieur François BONNET, indique qu'une convention a été envoyée aux professionnels libéraux intervenant en EHPAD afin de préciser la traçabilité du circuit du médicament et la demande de retranscrire les transmissions dans le logiciel TITAN.

Il précise que l'utilisation de TITANLINK est importante tant pour les GIR que pour le plan de soins, les refus ou acceptations de soins, ces éléments ayant un impact sur le montant des financements accordées par le département et l'assurance maladie.

Il est également précisé que Madame Jessica JACQUES a un rendez-vous prévu avec un kinésithérapeute souhaitant intervenir au sein de la structure.



7. Concernant le mobilier des tisaneries, jugé non adapté aux résidents, Monsieur François BONNET, informe qu'il sera remplacé.

Il précise également que certains résidents descendront déjeuner au restaurant avec l'accompagnement d'un soignant. Il est nécessaire de prévoir une organisation adaptée et du temps afin d'assurer une mise en place pérenne de cette modification, et non limitée à quelques jours, garantissant ainsi une continuité dans cette organisation.

Madame Jessica JACQUES, infirmière de coordination, informe qu'un référent institutionnel sera mis en place entre les familles et le résident. Il sera clairement identifié

8. Sur le dossier de la verrière du hall, il est signalé qu'elle présente des fuites lors des intempéries, une chaleur importante en été et des déperditions de chaleur en hiver.

Actuellement, lors de fortes pluies, de l'eau doit être récupérée avec des seaux pour contenir les fuites, ce qui constitue un danger pour les résidents et les personnes à proximité. Il est rappelé que les modifications concernant les salles de bains se réalisent progressivement, au fur et à mesure.

9. Monsieur François BONNET, précise que l'organigramme de la structure est en cours de modification et qu'il souhaite apporter des modifications. Celui-ci sera validé lors du Conseil d'Administration du 14/01/2026.

10. Concernant les questions diverses :

M François BONNET demande si une permanence du CVS est en place ?

Mme Patricia DIDIER, répond que cela est en cours.

La question est posée de savoir si les membres du CVS sont bien identifiés auprès des familles ?

La réponse est validée par Mme Patricia DIDIER, mais Monsieur François SCHOESER indique qu'il ne s'est pas présenté plus en détail aux familles.

Il est constaté que le service de l'UVP n'est pas trop concerné, car il n'y a pas de membres du CVS de ce côté.



La mise en place d'une boîte aux lettres va être effectuée, et la secrétaire médico-sociale Madame Audrey HASLAUER, enverra un mail aux familles avec, en pièce jointe, l'emplacement de la boîte aux lettres où les familles pourront glisser un mot.

Concernant l'ambiance générale, Madame Patricia DIDIER constate que l'ambiance s'est apaisée et que les résidents sont moins agités depuis le retour des cadres dans la structure. Elle souligne également que les soignants se respectent davantage qu'auparavant.

Il est rappelé que les mandats des membres du CVS arrivent à terme et qu'un appel à candidature sera lancé début 2026 afin d'organiser les élections.

Sans autre question, la séance a pris fin à 16h45.

~~La secrétaire de séance~~